

Achats et consommations énergétiques : deux axes à gérer en parallèle

27.09.12 - HOSPIMEDIA

Le marché libéralisé de l'électricité n'a pas atteint le stade concurrentiel souhaité. Et l'augmentation des tarifs n'est pas encore suffisante pour changer les comportements. Pourtant, c'est maintenant qu'il faut agir : à la fois sur l'approvisionnement et sur la consommation pour une gestion énergétique dynamique.

"Les signaux de prix ne sont pas là et n'incitent pas le consommateur à moins consommer d'énergie", a déclaré Anne Houtman, chef de la représentation en France de la commission européenne lors du meeting des décideurs de l'énergie Gazelec 2012 organisé cette semaine à Paris. En sus, malgré la libéralisation du marché, il n'y a pas de concurrence, a-t-elle poursuivi. Le marché est en effet juridiquement et techniquement ouvert mais ne l'est pas économiquement, ont convenu les experts. Le Tarif réglementé et transitoire d'ajustement au marché (TARTAM) puis la loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité) qui a instauré un Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH) ont en effet freiné les marges des fournisseurs alternatifs (lire notre [dossier du 14/10/2010](#)). Pourtant, l'augmentation des prix de l'énergie est *"inéluçtable"*, avec une perspective de 30% d'augmentation à l'horizon 2016, a rappelé Philippe de Ladoucette, président de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Elle fera l'effet d'un *"électrochoc"*, selon certains. Malgré tout, l'ensemble des acteurs (acheteurs et fournisseurs) manque de visibilité sur la réglementation à venir.

Diagnostiquer pour mieux soigner

La solution reste donc jusqu'à présent d'acheter son énergie en connaissant sa consommation, a poursuivi Jean Bouverot, responsable ministériel des achats au ministère de la Défense. Ce n'est pas Pierre Tabary, directeur des services de management de l'énergie chez Schneider Electric France, qui le contrariera. Il préconise en effet *"une digitalisation des données énergétiques"*. La visibilité qu'elle apporte, permet alors *"de driver les comportements"*. Et c'est sur ce point qu'a insisté Djamil Abdelaziz, responsable secteur maintenance, sécurités et ingénierie au CHU de Toulouse. Selon lui, la confiance dans les solutions techniques (telle l'installation d'une chaudière biomasse ou la régulation de la climatisation) ne suffit pas. Certes, des progrès peuvent être réalisés dans toutes les directions mais en premier lieu, il faut changer les comportements pour *"absorber le choc"*, a-t-il déclaré. Le but est de consommer moins.

Informier et sensibiliser pour changer

Depuis 1998, le CHU de Toulouse s'est engagé dans des sources de production plus économes au travers par exemple de la cogénération ou d'une chaufferie à biomasse. Il a depuis développé une politique de maîtrise énergétique, et signé un contrat de partenariat, à la fois sur les moyens de production et la recherche systématique d'économie d'énergie (un engagement sur une réduction de consommation de 15% par an sur le site principal de Purpan sur trois ans). En outre, un chantier commence l'année prochaine sur l'information et la formation des personnels et patients pour une consommation juste de chaque kwattheure. Le plan développement durable de l'établissement prévoit en effet de contractualiser avec les pôles. Il est pour cela prévu d'affiner les points de mesure pour donner à chacun une image de sa consommation énergétique. Ainsi chaque acteur prendra conscience de sa participation aux coûts assumés par le CHU et pourra se mobiliser pour maîtriser la facture. Il s'agit de mettre en œuvre les éléments nécessaires à un véritable changement comportemental à échéance de 15 mois environ.

Au-delà, Djamil Abdelaziz estime qu'il devrait être possible de mobiliser la capacité d'effacement* de l'ensemble des hôpitaux qui le souhaitent afin de soutenir la distribution nationale durant les périodes problématiques de pointe qui obligent à mobiliser des sources de production quelques heures par an. Chaque établissement dispose en effet de part la réglementation de sources autonomes de secours. Il est ainsi capable (sous réserve de validation technique des conditions de raccordement) de s'effacer du réseau en totalité ou en partie grâce aux centrales de secours. Le CHU de Toulouse a par exemple investi progressivement dans des groupes électrogènes capables de produire de l'énergie. Même si ce n'est que quelques heures par an, il y a une carte à jouer, selon lui. Mais avant d'y parvenir, il faudra initialement stabiliser l'offre commerciale d'un secteur émergent, éclaircir les aspects réglementaires et juridiques et de façon générale constituer, à travers tous les sous-projets techniques, administratifs, réglementaires, commerciaux, sociaux et environnementaux une véritable démarche, identifiée comme telle au sein des établissements de santé et assurant une cohérence d'ensemble à cette démarche citoyenne. Des modèles, des référentiels, des méthodes seraient à faire émerger très rapidement pour tenir cette échéance, nul doute que les associations et fédérations professionnelles hospitalières vont se mobiliser en ce sens. PiaHémery

* L'effacement consiste à réguler la demande en jouant directement sur certaines consommations. Il s'agit de retarder certaines fonctionnalités, en coupant momentanément leur source d'énergie afin de pouvoir éviter des surconsommations globales ou locales.

Djamil ABDELAZIZ

Pôle Patrimoine Immobilier et Services Techniques Secteur Infrastructure et Exploitation

2 rue Viguerie - Hôtel Dieu - TSA 80035

31059 - TOULOUSE Cedex 9

Tel: 05-61-77-82-15

Mail: abdelaziz.d@chu-toulouse.fr